



## Licence Lettres classiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres classiques. 2012, Rectorat de Nantes. hceres-02036618

**HAL Id: hceres-02036618**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036618>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ANGERS

RECTORAT DE NANTES

Établissement : Institut Catholique d'Études Supérieures

Demande n° S3LI120003304

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres classiques

## Présentation de la mention

Formant aux humanités grecques et latines par l'étude de la langue, la civilisation et la littérature anciennes, la mention Lettres classiques prépare aux métiers de l'enseignement, de la recherche, du livre, de la culture, de la communication et de l'administration publique.

Relevant du domaine Arts, lettres, langues, la mention Lettres classiques jouxte la mention LLCE (Langue littérature civilisation étrangères) spécialité Anglais, mais aussi, de façon incohérente, deux autres mentions Lettres.

Chaque semestre comporte une répartition identique en unités d'enseignement (UE), d'enseignements fondamentaux (langue et littérature grecques et latines), d'enseignements complémentaires et d'enseignements de découverte.

Cette mention se caractérise par un enseignement complémentaire de langue et civilisation grecques modernes ou langue et civilisation hébraïques modernes.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

# Bilan de l'évaluation )

- Appréciation globale :

La mention souffre d'une physionomie monolithique due à l'absence de parcours et à une architecture qui duplique de semestre en semestre les mêmes unités d'enseignement. Condamné à la linéarité d'un apprentissage cumulatif, l'étudiant ne peut ni s'approprier la formation ni inventer son propre cursus. La notion même de projet professionnel perd de son sens. L'existence d'une telle mention, à côté d'autres mentions de Lettres, ne semble pas justifiée.

Formation généraliste, la mention Lettres classiques offre, à côté d'une connaissance des langues et des cultures grecques et latines, des enseignements de littérature et de langue françaises, mais aussi, ce qui est plus original, de grec ou d'hébreu modernes. Les heures sont distribuées sur les six semestres de façon équilibrée, mais avec une nette prédominance de cours magistraux. Le contrôle des connaissances, écrit et oral à part égale, est majoritairement sommatif. La formation paraît donc davantage orientée sur l'acquisition des savoirs, négligeant les compétences transversales. Le règlement est par ailleurs très favorable au candidat, puisque la compensation s'effectue entre les semestres d'une même année.

L'accompagnement des étudiants, point fort de la mention, comprend une information précise sur l'orientation, une mise à niveau en latin et en grec, un tutorat d'accompagnement assuré par le directeur pédagogique et une offre copieuse d'enseignements d'ouverture. Revers d'une trop forte et trop précoce spécialisation et d'une absence de parcours, l'ouverture sur les masters est plus limitée qu'il n'y paraît. Seuls les masters littéraires, d'enseignement ou de recherche, sont réellement accessibles à ces diplômés. L'encouragement à la mobilité internationale, qui touche 10 à 20 % des inscrits de 2<sup>ème</sup> année, ne saurait modifier ce constat, ni même les conférences assurées par des professionnels sur leur activité.

L'équipe pédagogique, de 26 membres dont 11 enseignants-chercheurs, répond à l'équilibre entre les disciplines ; elle se réunit au moins une fois par semestre, alors qu'un conseil restreint, formé des responsables des trois années, se réunit plus régulièrement. Il faut noter que l'essentiel de la responsabilité du fonctionnement de la licence repose sur la personne du directeur de la filière, tout à la fois coordinateur institutionnel, animateur pédagogique et tuteur des étudiants. Le pilotage de la mention, ainsi personnalisé, ne tient pas suffisamment compte de l'évaluation des enseignements, à laquelle sont pourtant soumis les étudiants en fin de période de formation.

- Points forts :

- Encadrement de l'étudiant.
- Encouragement à la mobilité internationale.

- Points faibles :

- Pas de justification en tant que mention.
- Linéarité de la formation.
- Absence de parcours.
- Pas d'approche par compétences.
- Prédominance de cours magistraux.
- Ouverture réduite sur les masters.
- Pilotage trop personnel.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C



## Recommandations pour l'établissement

L'ouverture d'une mention Lettres classiques ne saurait être justifiée, dans la mesure où il existe déjà une mention Lettres, dont la demande de renouvellement est d'ailleurs en cours. C'est en tant que spécialité de cette dernière mention qu'une formation aux Lettres classiques devrait être envisagée.